



TNCDC

TABLE NATIONALE

DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

COMPTE RENDU

ÉTAT DE SITUATION COVID-19

20 mai 2020

[30 CDC présentes de 11 régions différentes]

MOT DE BIENVENUE ET OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

La TNDCDC organise une rencontre hebdomadaire à la demande des CDC. La rencontre est enregistrée et sera disponible pour les membres du réseau.

Les objectifs de la rencontre sont de :

- + Transmettre de l'information pertinente pour le réseau et les organismes communautaires
- + Identifier des problématiques ou des questions pour lesquelles on souhaite obtenir des réponses plus précises
- + Partager les actions mises en place un peu partout et définir le rôle que jouent les CDC
- + Dégager les suites à donner pour les prochains jours/semaines

SUIVI DE LA VIE ASSOCIATIVE

- + *Retour sur la discussion sur la relance et proposition de restructuration des rencontres hebdomadaires:*

La TNDCDC tente d'améliorer en continu la formule des rencontres du réseau. Depuis le 6 mai dernier, un nouvel horaire a été mis en place afin de concentrer toutes les rencontres sur une seule journée, de 13h à 16h. Trois blocs d'une heure ont été proposés, soit l'accueil et la mise à niveau, la rencontre d'information et d'échange, et pour terminer la rencontre thématique sur un sujet donné. Suivant les commentaires reçus sur la nouvelle formule, il est convenu de revoir à nouveau le déroulement des moments d'échange du réseau.

- + La rencontre débutera toujours à 13h avec l'accueil et la mise à niveau des informations.
 - + Enchaînera à partir de 14h la rencontre du réseau, où nous pourrons vous partager les points d'information et consacrer plus de temps pour les échanges.
 - + Les rencontres thématiques se dérouleront les jeudis aux deux semaines. En ce sens, nous vous informerons des prochains sujets via l'infolettre interne et l'espace membre.
 - + Enfin les 4@6 virtuels reprendront les jeudis de chaque semaine.
- + *Retour sur rencontre avec les agents des CDC*
- Une rencontre d'échange informelle a eu lieu avec agent(e)s le 14 mai dernier lors d'une rencontre exploratoire de 16h à 18h. Avec plus de 30 participant(e)s, nous pouvons confirmer l'intérêt de toutes et tous envers ce genre de moments. Ils ont pu échanger sur les enjeux qu'elles et ils vivent sur leurs territoires et identifier quels leurs besoins de soutien, de formation ou d'échanges pour les aider à accomplir leurs mandats. Plusieurs pistes ont été mises de l'avant, notamment en lien avec la participation citoyenne, la mobilisation, la fracture numérique et la relance des activités, pour ne nommer que celles-ci. Dans les prochains jours, la TNDCDC se penchera sur la meilleure formule à adopter pour répondre à ces besoins.

POINTS D'INFORMATION

- + *Projet d'observatoire sur l'impact de la crise sur les organismes communautaires*
- Le processus d'embauche de la chargée de projet devrait se terminer cette semaine. Les invitations pour la création d'un comité d'encadrement sont transmises et du démarchage pour

une ressource externe du milieu de la recherche est en cours. Ainsi l'observatoire devrait prendre son envol rapidement.

+ *Démarche auprès du MTESS pour maintien des programmes de financement de projets*

Le RQ-ACA a demandé une rencontre d'urgence avec la direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire (DPLPAC). La rencontre s'est tenue le mardi 19 mai. 4 préoccupations ont été abordées :

- + En lien avec l'engagement du ministre Boulet en mars dernier à l'effet de maintenir le **financement** des organismes communautaires (mission et projets), des préoccupations surviennent pour quelques secteurs dont les protocoles d'entente venaient à terme au 31 mars 2020 (ex. Solidarité internationale) et pour des programmes dont les appels de projets prévus au printemps ont été annulés ou reportés (ce qui occasionne un casse-tête pour ces secteurs, dont une majorité du financement demeure encore à projet, par exemple les organismes en environnement). La DPLPAC indique être en contact avec les différents ministères afin d'évaluer les possibilités de rétablir ces situations. C'est donc une situation à suivre.
- + Concernant la **reddition de compte** des organismes communautaires, le comité interministériel de l'action communautaire s'est réuni la semaine précédente afin de voir aux possibilités d'établir une position gouvernementale. Ceci dit, il semble que ce travail soit complexe, car les ministères n'ont pas tous les mêmes positions. Or, il apparaît que la position du MSSS en lien avec la gestion du PSOC, est un peu embarrassante pour le MTESS pour qui le maintien des AGA semble être incontournable. Des avis juridiques sont en cours sur la question.
- + En lien avec les engagements du **budget 2020-2021** déposé en mars dernier (75 millions\$ d'investissement dans l'action communautaire), il n'y a pas d'indication que ces engagements ne tiennent plus. (Le PM a indiqué que les engagements seraient maintenus, mais le ministère des Finances indique quant à lui que les ministères ont une marge de manœuvre sur l'utilisation de leur budget à la lumière de la situation actuelle. Or, on sait déjà qu'une gestion rigoureuse est demandée aux ministères afin de contribuer aux dépenses supplémentaires du gouvernement en lien avec la crise de la Covid-19).
- + Au niveau du déconfinement, il semble que malheureusement il n'y ait pas de travaux sur un **plan de relance pour les organismes communautaires**. Il a été partagé qu'en l'absence de consignes claires en lien avec l'action communautaire, il règne de la confusion sur l'interprétation des consignes qui s'adresse aux entreprises ou aux « services essentiels ou prioritaires ». Plus encore, les organismes veulent se préparer à la reprise des activités et pour cela ils ont besoin de ressources financières et matérielles. Il est souhaité que les interlocuteurs du communautaire et des ministères travaillent à des plans de déconfinement de façon conjointe. Par ailleurs, il est souhaité que le ministre Boulet confirme, comme au début de la crise, que le financement des organismes communautaires ne sera pas remis en question dans l'éventualité où un organisme n'est pas en mesure de reprendre pleinement ses activités ou même de rouvrir ses portes à la population. À ce jour, on le répète, seulement les organismes du secteur famille ont reçu officiellement la confirmation qu'ils étaient autorisés à reprendre leurs activités.

Enfin, le RQ-ACA a déploré de ne pas être partie prenante des travaux sur la gestion de la crise en lien avec l'action communautaire et il a demandé de reprendre des rencontres régulières avec la DPLPAC. La prochaine rencontre aura lieu au début de juin et abordera les travaux sur

la position gouvernementale quant à la reddition de compte et sur le déconfinement des organismes communautaires.

+ *Démarche « Osons encore la solidarité » du Chantier de l'économie sociale :*

En vue de la relance économique, le Chantier de l'économie sociale souhaite déposer au Gouvernement du Québec des propositions concrètes pour la révision du budget 2020-2021, de même que pour le plan d'action gouvernemental en économie sociale qui est attendu dans les prochaines semaines. Pour se faire, le Chantier souhaite aller à la rencontre de ses partenaires et des autres mouvements pour identifier les possibilités d'arrimage de revendications ou de propositions d'actions communes. Ainsi, Charles Gagnon de l'équipe de développement du Chantier, se joindra aux CDC à la fin de la rencontre d'information pour une période d'échanges et de réflexion.

+ *Sondage sur l'utilisation des outils technologiques :*

On rappelle aux CDC de compléter le sondage sur l'utilisation des technologies numériques. Deux sondages à compléter :

- + Un sondage long prenant environ une trentaine de minutes qui permet de recenser les outils numériques que vous utilisez, c'est le portrait de la situation
- + <https://fr.surveymonkey.com/r/PWBS99Y>
- + Le deuxième, un sondage-éclair, permet de documenter ce qui a changé dans votre utilisation des technologies numériques en lien avec la crise actuelle.
- + <https://fr.surveymonkey.com/r/PJ6WCJH>

Il est important de remplir ce sondage, puisque ce projet de recherche relie la TNCDC à plusieurs partenaires (CMTQ, RQIIAC) en plus d'être une première québécoise. Sylvie Jochems, la chercheuse responsable de la recherche-action, travaille également à l'international donc qui sait où ce projet mènera.

+ *Projet national de soutien psychologique*

Le Comité sectoriel de main d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC) a déposé à la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) un projet visant à offrir du soutien psychologique (jusqu'à 3 heures de consultation) aux intervenantes et intervenants de l'action communautaire. Le projet ayant été accepté, l'offre de service sera déployée prochainement. Il apparaît que dans les milieux où de l'offre de soutien psychologique est déjà offerte, les intervenants n'ont pas encore développé le réflexe d'utiliser les services. Ainsi, il y aura un travail à faire pour faire connaître ce nouveau soutien et, pour ce faire, il sera important que le réseau y contribue.

+ *Déconfinement – outil de la CTROC et consigne de l'INSPQ*

La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) en santé et services sociaux vient de faire paraître le document : « Quand et comment déconfiner : Outil de réflexion sur le déconfinement », qui pourrait être très utile aux organismes qui préparent un plan de relance de leurs services. Préalablement à une reprise des activités régulières, la CTROC invite les organismes à s'interroger sur les consignes gouvernementales, la faisabilité d'un déconfinement et la logistique que cela impliquera. Ce document aborde les enjeux du déconfinement pour ce qui de l'équipe de travail, des bénévoles, des personnes qui fréquentent les organismes, etc.

<http://ctroc.org/wp-content/uploads/2020/05/Quand-et-comment-d%C3%A9confiner-19-05-2020.pdf>

Par ailleurs, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a publié une fiche récapitulative des mesures qui s'adressent particulièrement aux organismes communautaires qui offrent des services prioritaires, les informations sont aussi utiles aux organismes qui se préparent au déconfinement

<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2946-organismes-communautaires-covid19.pdf>

Finalement, voici un rappel des recommandations de l'INSPQ, dans le contexte d'incertitude qui règne ces temps-ci : « Tous les organismes communautaires doivent suivre les directives énoncées par la santé publique et prendre les dispositions appropriées afin de protéger la santé et le bien-être de leurs travailleurs et de leur clientèle, et ce, en cohérence avec les orientations gouvernementales »¹.

SUIVI DES PROGRAMMES ET ANNONCES GOUVERNEMENTALES

RAPPEL : VOIR LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET LA MISE À JOUR HEBDOMADAIRE DE L'ANALYSE DES MESURES GOUVERNEMENTALES WWW.TNCDG.COM/COVID-19/

+ *Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)*

Deux volets à ce programme, un volet entreprise et un volet promoteur collectif. Pour le volet entreprise, les demandes doivent être déposées au Service Québec de votre territoire. En ce qui concerne le volet promoteur, les demandes doivent être acheminées à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et celle-ci doit statuer sur l'admissibilité des CDC au programme en tant que promoteurs collectifs. Il n'est toujours pas confirmé que les CDC sont admissibles au volet collectif. Enfin, le gouvernement a annoncé cette semaine un réinvestissement de 50 M\$ dans ce programme. Ces sommes vont servir à bonifier les enveloppes disponibles, mais ne permettront pas de prolonger la période de soutien financier au-delà du 30 septembre 2020.

+ *Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)*

La Croix-Rouge canadienne, Fondations communautaires du Canada et Centraide United Way Canada ont lancé hier des appels pour déposer des demandes au nouveau Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC). Le Fonds est un nouvel investissement de 350 M\$ du gouvernement du Canada en vue d'aider les organismes de bienfaisance et les OBNL desservant des populations vulnérables qui sont touchées de façon disproportionnée par la COVID-19. Ces fonds ne transiteront donc pas par le Gouvernement du Québec finalement.

Des informations ont été mises en ligne. Ceci dit, le détail du déploiement du fonds et les modalités se préciseront dans les prochains jours. Déjà, plusieurs CDC ont des informations contradictoires de leur Centraide. C'est donc à suivre.

Les Centraide offrent des subventions à l'intention d'organismes de bienfaisance enregistrés et de donateurs reconnus. Certains Centraide pourront également travailler avec des organismes

¹ <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/2946-organismes-communautaires-covid19.pdf>

sans but lucratif pour assurer la prestation de services à l'échelle locale. On nous indique que dans certains cas, un organisme qui n'a pas de numéro de bienfaisance pourra bénéficier d'une subvention en passant par la désignation d'un fiduciaire.

La [Croix-Rouge canadienne](#) et les [Fondations communautaires du Canada](#) acceptent également les demandes pour des volets de subvention distincts financés par le FUAC. La [Croix-Rouge canadienne](#) appuiera un Programme de formation et d'équipement pour la prévention de la transmission des maladies, ainsi qu'un programme de subventions pour les organismes sans but lucratif. Les [Fondations communautaires du Canada](#) appuieront également un programme de subventions pour les organismes de bienfaisance enregistrés et les donataires reconnus.

Voici un outil visuel qui explique vers qui se tourner selon la réalité et les besoins des groupes : https://www.croixrouge.ca/crc/documentsfr/Nos-champs-daction/Interventions-en-cours/COVID-19/Aide%20d%e2%80%99urgence%20aux%20organismes%20communautaires/Who-Should-Apply_FR.pdf

Finalement, voici quels types d'activités pourraient être financées par Centraide : Sensibilisation et engagement communautaire; mise au point et/ou mise en place de nouveaux programmes, services ou modèles de prestation en raison des effets de la COVID-19; partage d'information et de connaissances; mobilisation et recrutement de bénévoles. Il est à noter que certains Centraide ont plafonné les demandes de financement, alors que pour d'autres, il n'y a pas de montant maximum.

Les organismes communautaires peuvent déposer une demande à compter du 19 mai 2020 et au plus tard le 19 juin 2020. L'analyse sera faite par la suite et toutes les allocations seront confirmées au plus tard le 31 juillet 2020. Les fonds devront être utilisés intégralement d'ici le 31 mars 2021.

+ *Soutien financier aux ACEF*

L'Autorité des marchés financiers a annoncé une bonification importante du soutien qu'elle apporte à divers organismes de première ligne qui viennent en aide aux consommateurs, dont les aînés. Le soutien financier additionnel ainsi offert aux 37 associations coopératives d'économie familiale (ACEF) et associations de consommateurs de même qu'à trois associations d'aînés faits plus que doubler la contribution annuelle offerte par l'Autorité à ces associations, qui s'élève désormais à 830 000 \$ pour 2020-2021. L'objectif de ce soutien additionnel est de permettre à ces organismes communautaires d'encore mieux répondre aux demandes accrues d'assistance ou de consultation financière de Québécois ou de ménages en situation précaire.

+ *Fonds d'aide pour les aînés*

Le gouvernement fédéral annonçait la semaine dernière le versement d'un paiement unique non imposable de 300 \$ aux aînés admissibles à la pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV) auquel s'ajoutent 200 \$ de plus pour les aînés admissibles au Supplément de revenu garanti (SRG). Il a également été annoncé, le prolongement temporaire des versements du SRG et de l'Allocation pour les aînés dont les renseignements sur le revenu en 2019 n'ont pas été évalués. Les aînés les plus vulnérables continueront alors de toucher leurs prestations durant cette période où ils en ont le plus besoin. Pour éviter une interruption des versements, les aînés sont encouragés à fournir les renseignements sur leur revenu en 2019 dès que possible et au plus tard le 1er octobre 2020.

+ *Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)*

Le gouvernement prolonge la SSUC de 12 semaines, soit jusqu'au 29 août 2020. De plus, des consultations seront menées afin d'explorer des ajustements à la mesure, y compris concernant

le seuil de la baisse des revenus de 30 %. Le gouvernement a aussi annoncé l'approbation des règlements qui étend l'admissibilité à la SSUC à de nouveaux groupes.

PÉRIODE D'ÉCHANGE

+ *Mutualisation de ressources*

Voici quelques exemples d'initiatives de mutualisation de ressources :

- + Alimentation : Le réseau alimentaire de l'est (de Montréal) a été très actif et a développé plusieurs partenariats : il bénéficie de prêt de camion de la ville pour faire la livraison, il a une entente avec une compagnie qui produit de la nourriture pour les avions et la communauté s'est aussi mobilisée pour déménager un organisme dans les locaux plus adaptés pour l'offre alimentaire.
- + Itinérance : À Longueuil, de nombreux intervenants de plusieurs organismes contribuent au fonctionnement d'un centre de jour pour les personnes itinérantes.
- + Groupe d'achat : Dans plusieurs territoires, les organismes se regroupent afin de faire l'achat en groupe de matériel sanitaire et équipements. Les fournisseurs locaux et notamment les distilleries sont mis à contribution. Il n'est toutefois pas évident dans certaines régions de trouver des fournisseurs. Plusieurs indiquent être rendus à septembre dans la livraison de nouvelles commandes.
- + Prêt de ressources : La CDC Vaudreuil-Soulange a fait l'embauche d'une ressource humaine pour coordonner le prêt de ressources entre les organismes et développer des outils pour faciliter ces pratiques de façon sécuritaire. Ces outils seront partagés dans le centre de documentation de la TNCDC.

+ *Optimisation de l'utilisation de la plateforme zoom*

Le comité sur la participation pleine et entière et sur la prise de parole égalitaire propose que la TNCDC organise une formation sur l'optimisation de la plateforme zoom. Le besoin est confirmé et la formation sera organisée rapidement. Si les membres sont à l'aise avec l'utilisation de zoom, il est plus précisément attendu que la formation permet de tenir des rencontres zoom plus intéressantes et dynamiques. Aussi, dans le cadre des AGA à venir, la question de tenir des votes secrets préoccupe les membres.

La CDC de la Pointe région Est de Montréal a aussi développé un outil sur l'utilisation de zoom. Il sera mis à la disposition de tous dans le centre de documentation de la TNCDC. Les CDC Beauce-Etchemins et du Haut-Saint-François ont aussi développé une formation zoom pour les membres et les partenaires qui ont été offertes et suivant lesquelles les CDC ont continué d'offrir un soutien.

+ *Période estivale*

Plusieurs préoccupations sont partagées en lien avec la période estivale imminente :

- + Manque d'étudiants disponibles pour le programme Carrière été
- + Épuisement : les ressources humaines commencent à être épuisées. Les vacances seront nécessaires, mais il ne sera pas possible de les remplacer. Ainsi, on risque de devoir retarder la reprise de services ou même de devoir fermer certains services.
- + Manque de ressources financières : Plusieurs organismes n'ont pas les budgets pour être ouverts toute l'année et sont normalement fermés à l'été et les employés au chômage. Étant donné la reprise des activités anticipées, les organismes ne savent pas comment ils vont pouvoir répondre aux besoins en augmentation.
- + La perspective des canicules à venir préoccupe beaucoup les organismes communautaires, car il y aura peu de lieux pouvant accueillir les personnes vulnérables à l'air climatisé par exemple. Il y a nécessité de préparer une crise à venir...

+ *Tables de concertation*

Quelques tables de concertation ont maintenu des activités par zoom, mais les travaux sont plutôt sur la glace. On craint par ailleurs que les organisations se replient sur elles-mêmes pour gérer la crise et que l'on perde les réflexes de travailler en concertation pour optimiser la réponse au besoin. Plusieurs territoires sont à reprendre les travaux des tables de concertations alors que d'autres ont développé de nouvelles façons de faire. Par exemple, par les cellules de crise ou le regroupement des principaux décideurs des territoires on traite d'enjeux prioritaires et on développe des relations plus étroites sans être des rencontres formelles. On constate un enjeu dans les cas où les partenaires maintiennent des concertations en l'absence des organismes communautaires qui sont débordés par la gestion de la crise. Ainsi, l'intervention ou la participation de la CDC se révèle stratégique dans ces cas.

MOT DE LA FIN

+ *5 à 7 décontracté*

Nous rappelons que nous maintenons les 5 à 7 les jeudis en fin d'après-midi. Cet espace est créé pour pouvoir échanger ensemble sur autre chose que la crise actuelle de façon décontractée.

+ *Rencontre thématique sur la finance sociale*

Nous vous rappelons la tenue d'une rencontre thématique sur la finance sociale le **26 mai 2020**.

Les gouvernements du Québec et du Canada sont en train de négocier un nouveau fonds de finance sociale pour le Québec. Forte de notre position et de nos réflexions sur l'innovation sociale, comment la TNCDC se positionne-t-elle ? A-t-elle des propositions à déposer pour préciser l'acceptabilité de ces fonds et s'assurer d'une pertinence pour les organismes communautaires?

- + Pour participer à la rencontre : <https://us02web.zoom.us/j/84248593394>
- + 26 mai 2020 de 13h30 à 15h30

+ *Rencontre thématique sur la formation*

Nous vous rappelons la tenue d'une rencontre thématique sur les offres de formation en lien avec le PACME, le **9 juin 2020**.

Les difficultés entourant l'accès au PACME et l'obligation de tenir les formations au plus tard le 30 septembre alors que l'on anticipe des besoins de formation à plus long terme ainsi que l'opportunité de développer du contenu virtuel de formation pour tous nous amène à inviter les CDC qui le souhaitent à échanger sur les possibilités d'arrimage de l'offre de formation des CDC.

- + Pour participer à la rencontre : <https://us02web.zoom.us/j/89648201027>
- + 9 juin 2020 de 9h00 à 11h00

TNCDC.COM/COVID-19

COVID-19

Centre de documentation
de la TNCDC

